

Notes de séance, rencontre annuelle Section Franches-Montagnes Jeudi 5 décembre 2019, Fromagerie du Noirmont

Présents : selon la liste disponible auprès d'AgriJura

Excusés : Jérémy Vermeille, Léon-André Maître, Didier Erard

Ordre du jour

1. Introduction par le président de section et rapport d'activité
2. Rapport des paysannes
3. Infos AgriJura
4. Infos FRIJ
5. Infos ECR
6. Divers
7. Protection des eaux et plan phyto (ENV)

1. Introduction et rapport d'activité

Romain Surdez, président, salue les personnes présentes et les invités. Un temps de silence est observé pour les personnes qui nous ont quittées cette année. Les aléas climatiques sont lourds pour l'agriculture qui est pourtant résiliente. L'importance que les médias donnent aux opposants au monde agricole est disproportionnée et les initiatives à venir sont inquiétantes. La mise en œuvre de la LEaux est importante, mais quand est-ce que les priorités seront vraiment posées ? Qu'est-ce qui est le pire ? Un peu d'urine dans l'herbe ou le bétonnage de surfaces à tort larigot ?

Le comité s'est réuni 4 fois pour parler de nombreux thèmes de la région tels que PGI, campagnols, marchés, candidature de la région des FM à l'UNESCO. En 2020, la section sera chargée d'organiser la journée Portes ouvertes à la ferme le 7 juin dans la région. Vraisemblablement au Bémont.

2. Rapport des paysannes

Toinette Foidevaux apporte les salutations du groupement. Les échanges entre les paysannes et la section est fondamentale. Les paysannes collaborent activement et avec plaisir à l'Arc Expo, à l'Arc Junior, au marché concours bovin, souper des bénévoles du marché concours. Elles organisent également une visite des aînés qui apprécient énormément. Avec l'APJ, elles participent aussi à la journée du lait. Les apéritifs dînatoires sont un poste important, ainsi que le magasin. L'agriculture de proximité à une carte à jouer dans les changements mondiaux. Elles sont chaleureusement remerciées pour leur travail et pour leur vision.

3. Infos AgriJura

Michel Darbellay (MD) se réjouit de la grande affluence à cette séance.

Situation PA22+. Dans le gros dossier de la PA22+, MD souligne la contribution unique par exploitation et le plafond pour les PD seront abandonnés. Les stratégies agricoles cantonales doivent rester possibles avec 10% de cofinancement cantonal. Les PER seront renforcées afin de répondre au plus vite aux attentes de la population. Le message sur la PA22+ sera transmis au premier semestre 2020.

Statut du/de la conjoint.e. Le Conseil fédéral souhaite imposer des exigences en matière de prévoyance du/de la conjoint.e. Il est capital de garantir une couverture suffisante et les exploitations doivent prendre des dispositions. Un conseil neutre est assuré par Prestaterre CJA.

Initiative eaux propres. L'initiative qui vise à retirer les paiements directs aux exploitations qui utilisent des pesticides et dont les animaux ne peuvent être nourris avec le fourrage de l'exploitation (entre autres) doit être combattu. Le travail accompli par les exploitations agricoles et déjà un gage de qualité indiscutable. Les effets négatifs pour l'agriculture et la société seraient trop grave pour ne pas s'y opposer. Sur les exploitations, il faut sans cesse s'améliorer en amont pour répondre aux défis posés par l'initiative.

Budget cantonal 2020. Les coupes démesurées touchant l'agriculture doivent être refusées.

Projets et dossiers en cours. *FarmX.* 471 machines disponibles en Suisse dont 153 dans le canton du Jura. Plus de 1000 utilisateurs actifs en Suisse pour 185 dans le canton. Plus il y aura de participants meilleure sera l'offre. *Connexion des fermes isolées.* Projet de réseau internet rural suspendu pour des raisons de financement. Alternative actuelle via le réseau mobile. *Emploi de réfugiés dans l'agriculture.* Possibilité d'embaucher des personnes réfugiées à temps partiel (min. 50%) dans un but de formation. *Animation rurale.* Agrijura continuera d'appuyer les sections dans leurs mandats de défense professionnelle et promotion du monde agricole.

Discussion. Chaque agricultrice et agriculteur connaît des députés qui ont encore leur mot à dire. Chacun.e est invité à en parler et à être actif auprès de ses contacts. Il ne faut pas être défaitiste et s'engager contre ce budget. *Agrijura est active grâce à ses relais agricoles au parlement et soutient cette intervention.*

La maison jurassienne pour l'agroécologie promet une rentabilité agricole sans paiements directs. Cela rend la défense de la PA difficile. *Il n'y a aucun exemple représentatif actuellement et ces promesses sont du vent.*

PGI, quel retour après le questionnaire envoyé aux communes ? *Afin de résoudre les difficultés rencontrées, un contact étroit entre les différents acteurs est important. Tout le monde, y compris les ayants droits doivent faire des efforts pour le bon déroulement de ces projets.*

4. Infos FRIJ

Julien Berberat salue l'assemblée au nom de la FRI.

Formation. Les effectifs d'AFP et CFC sont stables. Les jeunes sont motivés et c'est très important. Le plan de formation est réadapté en ce moment. Le brevet de la paysanne a toujours le vent en poupe. La FRI est active dans les réflexions liées à la formation dans la PA22+.

Formation continue. En PV, un accent fort sera mis sur la stratégie Phyto. La journée suisse du bétail bio aura lieu le 18 juin. Un cours en janvier sur le statut du/de la conjoint.e sera organiser pour aider les exploitant.e.s à prendre leur responsabilité. Une large palette de cours est proposée pour répondre à toutes les attentes. Chacun.e est invité à se renseigner plus en détail sur le site de la FRI.

Agriculture en détresse. La situation financière est souvent un déclencheur qui pousse à passer à l'acte. Beaucoup d'exploitations ont du mal à s'en sortir (1/3 tout de même). La communication sur ce thème est très difficile. Les facteurs sont multiples. Isolement, difficulté financière, pression professionnel, implication dans le travail. Essayer de mettre un peu de distance entre soit et l'exploitation permet de prendre un peu de recul et de séparer clairement les buts et les moyens.

Projets en cours. *Terre vivante* est un projet pilote, test qui devrait s'étendre au plus grand nombre. Ces tests sont la seule solution pour que les mesures incluses dans la PA soient réalistes et proches de la pratique. Il ne faut pas oublier que les « heureux » élus doivent s'engager et participer activement. Un projet romand d'*Agroforesterie* sera testé sur une vingtaine d'hectares JU/JUBE. *L'adaptation du bétail* au changement climatique est un thème qui sera traité dans un autre projet.

PGI. Saignelégier : la 2^{ème} version du rapport est en consultation auprès du groupe de travail. Il sera transmis pour validation avant fin 2019. Les Pommerats : la rédaction a bien avancé. Les subventions seront accordées. Les Breuleux : les droits par parcelle ont été renégociés, ce qui est un prérequis nécessaire pour le PGI qui suivra.

Campagnols. Le projet de lutte est terminé mais les actions continues. La situation actuelle est préoccupante. Il y a passablement d'activités. Des dégâts forts à très forts sont déjà remarqués et prédisent clairement une nouvelle pullulation en approche. Les rotations, particulièrement cultures de céréales sont efficaces en prophylaxie. La rénovation doit se faire sur les prairies les plus touchées. <30% la prairie se régénère d'elle-même, 30-50% un sursemis est nécessaire (graminées plus rapide à s'installer) et >50% rénovation nécessaire (travail du sol conseillé pour détruire les galeries).

Discussion. Quelle efficacité des groupes de lutte ? *C'est Yann David Varennes, responsable des groupes, qui connaît les résultats. En revanche, JB est disponible pour la remise en état.* Lors de la dernière invasion, une aide était distribuée. *La FRI aide les agricultrices et agriculteurs à remplir les formulaires de l'Aide Suisse aux Montagnards. Toutefois, le succès de ces demandes n'est pas garanti.* Pourquoi les cycles se rapprochent autant ? *Les cycles ne sont pas plus courts, mais les pullulations sont plus fortes. Le climat, les cultures, le travail du sol, la perte des prédateurs et beaucoup d'autres facteurs influent sur les populations.* La durée de persistance

des populations semble plus longue. *L'allongement de la période de nourriture est important. Le facteur de prédation est déterminant pour réduire les cycles. Les grandes surfaces d'herbages sont particulièrement favorables aux campagnols.*

5. Infos ECR

Jean-Paul Lachat apporte les salutations de l'ECR.

Améliorations structurelles. 1,4 mio de francs au niveau cantonal en 2018.

Budget cantonale. Le parlement devra trancher prochainement. L'ECR espère que les mesures seront en tous les cas provisoires et non pérennes.

PA22+. Le statut d'exploitant devrait évoluer à l'avenir. Une personne morale peut déjà acheter une exploitation. Il faudra au moins que 2/3 de la société soit du monde agricole. Le dépassement de la limite de charge devrait être possible. Cela augmentera le risque pour l'exploitant.

Statut du/de la conjoint.e. Sera mieux reconnu.e au niveau du droit de préemption.

Systèmes de production. 10 modules *à la carte* seront intégrés. Il y aura des primes à aller chercher. Cela pose de nombreuses questions au niveau de la gestion administrative mais cela devrait être résolu.

Cofinancement. La question est toujours pendante au niveau jurassien.

ECR. Quelques changements : baisse du taux d'activité de Pierre Simonin. Nouveau poste pour Claude Ciochi et un nouveau comptable.

PD. Un carnet des champs électronique est disponible gratuitement et les exploitant.e.s sont invités à en profiter.

Discussion. En offrant une contribution pour le vieux bétail, on pénalise les exploitations d'élevage et on favorise toujours la viande et le lait. *C'est un exemple mais il y aura d'autres contributions pour le bétail.* Si les bovins polluent, ce sont aussi eux qui permettent de valoriser les espaces verts qui retiennent du CO2. *Le méthane émané par le bétail doit être réduit. Ce n'est pas pour pénaliser la production animale, mais pour l'améliorer.* Dans la lutte écologique on s'attaque toujours au plus faible. Est-ce que le pendillard qui demande de plus gros tracteurs est réellement pertinent. On ne pense pas aux conséquences de ces choix. Tout est remis en question régulièrement et c'est pénible. Le reste du marché doit être solidaire. Aujourd'hui on ne peut plus produire ce qu'on veut mais on peut vendre n'importe quoi. *L'évolution des conditions va trop vite. La dynamique libérale oblige beaucoup de secteurs de vivre de contributions. Mais il faut garder de l'optimisme.* N'est pas problématique que les paysans doivent se battre contre l'OFAG alors que c'est un office qui devrait nous représenter. La politique tourne à l'envers. *Il ne faut pas croire que l'OFAG est contre les paysans mais il faut reconnaître que souvent, ils sont trop technocrates et pas assez pratiques. Il manque un contact avec le terrain.*

6. Divers

Volontaires montagners. M. Alain Peter, coordinateur romand présente le concept du SAB. Le SAB, c'est 25 ans de soutien aux bénévoles et plus de 755 ans de collaboration en faveur des régions de montagne. Si les principaux chantiers sont en suisse alémanique, il y a du potentiel en suisse romande. Le rôle du SAB est le maintien du patrimoine montagnard (surfaces herbagères, installations etc.). Constat : de moins en moins de main d'œuvre dans l'agriculture. Donc il faut des bénévoles ! Ils se chargent de l'entretien de pâturages, rénovation d'étables, réparation des bâtiments, entretien des sentiers. Les coûts sont pris en charge par les volontaires. Plus d'infos sur <http://www.bergversetzer.ch/fr/home.html>

Discussion. *Caritas Montagnard est un organisme complémentaire qui sera plutôt là pour des remplacements d'urgence.* Les bénévoles sont évidemment demandeur en travail et en temps. C'est un échange important mais l'engagement de l'exploitant.e est conséquent. Mais le résultat et l'échange en vaut la peine.

Commission foncière rurale. Cette commission se réunit une fois par mois et accorde les autorisations de construire et fixe les prix licites et les dépassements de limites de charge. Les éléments importants peuvent être communiqués à Simone Clémence pour les porter devant la commission.

Sangliers. Il y a de gros dégâts et il faut vraiment réagir. Les pâturages communaux sont touchés et ne reçoivent pas d'aides. Les solutions actuelles ne sont pas satisfaisantes. *Effectivement, la situation n'est pas tolérable.*

Aujourd'hui les objectifs ne sont pas atteints. Cependant, le service de l'ENV ne se croise pas les bras. Des traques, abattages etc. sont mis en œuvre et l'action continue.

Parcs du Doubs. Viviane Froidevaux, nouveau directeur du Parc présente quelques projets liés directement au monde agricole. Réalisation de structures en lien avec la biodiversité, lien entre les SPB et les populations de campagnols, projets terroir (carotte jaune du Doubs, promotion du cheval FM), soutien aux producteurs de lait qui souhaitent se reconvertir à l'agriculture biologique.

AgriJura. Nicolas Pape remercie la section pour le travail accompli durant l'année. Il évoque les travaux en cours pour la défense professionnelle.

Bois. La problématique de l'évacuation et de la vente du bois est importante. À ce jour, il n'y a pas de solution et les communes semblent plus avantagées que les particuliers.

7. Protection des eaux et plan phyto

M. Patrice Eschmann

Programme PPh. *Description générale.* Bien que les produits phytosanitaires (PPh) ne représentent qu'une part des micropolluants, ils ont un impact proportionnellement important sur l'environnement. Afin de réduire les micropolluants dans l'environnement il faut : éliminer les substances dans les STEP, assainir les sites contaminés, modifier les recettes de peintures, cosmétiques, produits de nettoyage etc, prétraiter les rejets industriels, limiter, voire interdire les pesticides de synthèse pour les particuliers, réduire et maîtriser les PPh en agriculture etc. *Mesures du programme jurassien :*

- Sensibilisation des particuliers en zones à bâtir (favoriser les gazons fleuris).
- Agriculture : Contrôles protection des eaux et lutte intégrée.
- Forêt : Contrôles des traitements, analyse des cours d'eau.
- Renforcement de la surveillance des eaux.

Pourquoi un programme jurassien en plus du Plan d'action national ? Répartition des tâches entre les acteurs (ECR, ENV, communes, FRI, AgriJura etc.). Priorisation de certaines mesures selon les spécificités jurassiennes.

Actions politiques du gouvernement.

- Viser une interdiction d'utilisation des PPh pour les particuliers
- Saisie électronique des traitements réalisés
- Imposition d'une taxe sur les PPh pour financer les contrôles
- Poursuite des soutiens à l'agriculture biologique

Zoom sur la mesure 4. Soucieuses de répondre aux attentes de la société, du monde politique et des agriculteurs, la station phyto et la FRI s'engagent de manière indépendante et neutre dans

- Les mesures préventives : quarantaine, lutte contre le feu bactérien, surveillance de la chrysomèle des racines du maïs, lutte contre l'ambrosie (le souchet comestible etc.).
- Le conseil pour les plans de rotation, de fumure, les dossiers PER
- Le suivi des réseaux écologiques
- Les essais variétaux et les essais de cultures associées et intercalaires.
- L'aide à la décision grâce à son travail d'observation et la diffusion rapide d'informations.
- La lutte non chimique : essais et démo de désherbage non chimique, lutte biologique contre la pyrale
- La lutte chimique : présentation des nouveautés, bulletin phytosanitaire, conseil individuel, autorisations PER, formation continue.

Contrôles Eaux. Suite aux discussions entre ENV, ECR, AgriJura et AJAPI au début 2019, puis à la présentation à l'AG d'AJAPI, les premiers contrôles auront lieu en 2020. En plus des problèmes supposés récurrents, 13 points seront contrôlés au niveau des constructions, phytos et diesel, huiles, apports diffus (plus de détails sur www.agrijura.ch). Cette mise en œuvre de la législation existante vise une réduction rapide des risques et un même standard pour toutes les exploitations.

Discussions. Est-ce que les privés seront aussi contrôlés ? *Les bases légales sont valables aussi pour les privés. Comme l'agriculture est subventionnée par l'état, les contrôles se font systématiquement.*

Prise de notes : Ignace Berret, AgriJura